



Demande de Diplôme De Titre LOOF

(pour toute race)

Propriétaire			
Adresse			
CP / Ville / Pays			
Courriel			
Téléphone			
Nom du chat			
Race			
Couleur			Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> Neutre <input type="checkbox"/>
Date de naissance			
Pedigree n°			
N° Identification			
ID Génétique et laboratoire			
Groupe sanguin			
Titre actuel *			

* Photocopies à joindre : Dernier diplôme obtenus & Titres correspondant au diplôme demandé.

Diplôme demandé : _____

Titre & Date	Ville & Pays	Club	Nom du Juge & Nationalité	

TARIFS : membre à jour de cotisation : 8€ - non membre du club : 10€ **Par** : Chèque Virement

Certifié exact, fait le
(date et signature)

Check-list

Je n'ai pas oublié de joindre à ce formulaire :

- les photocopies des titres obtenus et, le cas échéant, la photocopie du diplôme précédent
- Mon règlement par chèque. En cas de virement, joindre la preuve du virement

Reçu par le club le :

LOOF - EXTRAITS DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS

Article 10-14 :

On ne peut concourir dans une classe de jugement qu'à la condition de justifier du Diplôme de Titre de la catégorie précédente ou du nombre et de la qualité de Certificats d'Aptitude permettant l'obtention du titre précédent.

Les chats ont la possibilité de concourir autant de fois que souhaité dans une classe, sachant qu'ils ne bénéficieront d'un diplôme de titre qu'à la condition d'avoir obtenu le nombre de certificats nécessaire, conformément aux conditions de l'article 10-12.

Il existe 2 types de parcours : Un « national » et un « international » .

Article 11-4 : Parcours « national »

L'exposant fait poursuivre la carrière de son chat sans l'arrêter au fur et à mesure des Certificats d'Aptitudes obtenus, comme il devrait le faire s'il ne se rend pas à l'étranger à partir du troisième titre en CACIB (ou CAPIB), conformément à l'article 10-14.

Article 11-5 : Pour passer du parcours « national » au parcours « international »

Lorsqu'il aura l'occasion de se rendre en exposition à l'étranger, la possession de Certificats d'Aptitude obtenus alors en CACIB, CAGCI, CACE et CAGCE lui permettra, par simple substitution des certificats manquants, de devenir Champion International, Grand champion International, Champion d'Europe et Grand Champion d'Europe.

Article 11-6 :

Le tableau suivant résume les équivalences entre les deux cursus, International et National :

Nombre de Certificats	<u>Cursus International</u>	<u>Cursus National</u>
3 CAC (93 points)	Champion	Champion
3 CACIB (95 points)	Champion International	Double Champion
4 CAGCI (96 points)	Grand Champion International	Triple Champion
5 CACE (97 points)	Champion d'Europe	Quadruple Champion
5 CAGCE (98 points)	Grand Champion d'Europe	Suprême Champion

La dénomination « Premior » vient se substituer à celle de « Champion » dans le cursus national pour les chats neutres.

✂

FACTURE du :	
α - Club du Chat des Chartreux 7 rue du Vieux Sorlut – 17120-COZES (France) alain.dulcher@orange.fr Tel : 06.60.88.57.94	Cachet du club :
Nom :	
Adresse :	
A versé la somme de : € par : <input type="checkbox"/> Chèque, <input type="checkbox"/> Virement correspondant à la demande du diplôme de :	
Pour le chat :	